



HEIMSBRUNN

D'argent aux trois cornets de gueules virolés et liés d'or posés deux et un.

Le village avait pour emblème dès le XVII^e siècle un meuble qui a été interprété tantôt comme un cor de chasse tantôt comme un fer à cheval. L'*Armorial de la Généralité d'Alsace* en fit des armoiries *d'argent à trois cors de chasse de gueules*. La présentation actuelle a été fixée en 1978 ; *cornet* est le terme héraldique désignant le cor de chasse.

Heimsbrunn apparaît à la fin du XII^e siècle sous la dénomination « Emespur ». De 1578 à la Révolution il a appartenu à la seigneurie de Bollwiller. L'église, jadis dédiée à saint Vincent, a pour patrons célestes depuis le XVII^e siècle saint Prix (en latin *Praejectus*) et saint Amarin.

La commune est titulaire de la croix de guerre 1914-1918 (J.O. du 2 février 1923, p. 1105).

SOURCES : *Arm. gén.*, p. 400, n° 281 ; Bibliothèque nationale, ms français 32228, p. 699 (les cornets y sont virolés mais pas liés et présentent l'embouchure à sénestre) ; A. STOEBER, *Elsässische Dorfmarken*, p. 96 ; BAQUOL et RISTELHUBER, p. 174.